

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU LUNDI 13 AVRIL 2026

#### **NOMBRE**

De Conseillers en exercice : 29

De Conseillers présents : 24

De votants : 28

L'an deux mille vingt-six, les treize avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la Commune de Vezin-le-Coquet convoqué le sept avril, conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Paul Le Meut, Maire.

#### **Étaient présents :**

Mme AÏT ALI Aïcha - Mme AMBROISE Virginie - M. BEAUSSIER Benoit - Mme BEAUSSIER Imène - Mme BOUDET Christine - M. ERRAMI Nouredine - M. FEUNTEUN Gwenn - Mme FRIQUET Chantal - Mme GODIN MAILLARD Maryline - M. GREDOIRE Jordan - Mme HUTEAU Anaëlle - Mme LAHAYE Marie-France - M. LE MEUT Paul - Mme LEMESLE Catherine - M. MAROUZÉ Didier - M. MARTINE Gaëtan - Mme MIALON Mélissa - Mme O'BAVAMIAN Aurélie - M. OLLIVIER Jean - M. PIGAL Sébastien - Mme QUELLEUC Martine - M. SCHLAGDENHAUFFEN Didier - M. THOMAS Yann - M. WACHTER Fabrice

#### **Étaient absents :**

M. AUVÉ Samuel - M. BAH Abdoul - Mme BIDAN Florence - Mme KULOVAC Ferzada - Mme QUÉMÉNER Aurélie

#### **Pouvoirs de vote :**

M. AUVÉ Samuel à M. FEUNTEUN Gwenn  
M. BAH Abdoul à M. THOMAS Yann  
Mme BIDAN Florence à M. MARTINE Gaëtan  
Mme QUÉMÉNER Aurélie à Mme AÏT ALI Aïcha

#### **Secrétaire :**

M. SCHLAGDENHAUFFEN Didier

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 13 AVRIL 2026

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Réf. : CBD/VLB/26/05

OBJET 1.7 - ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

### EXPOSÉ

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 1411-5 applicable à la commission d'appel d'offres en vertu des articles L. 1414-1 et L. 1414-2 ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal, il convient de procéder à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres ;

#### 1- Composition de la commission

Considérant que pour les communes de **plus de 3 500 habitants**, la commission est composée :

- du maire ou de son représentant, président ;
- de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus au sein du conseil municipal ;

#### 2- Modalités de l'élection

Considérant que l'élection des membres de la commission d'appel d'offres a lieu :

- au scrutin de liste ;
- à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;
- sans panachage ni vote préférentiel.

Il est voté au scrutin secret pour les nominations, sauf si le conseil décide à l'unanimité de ne pas y recourir (art. L 2121-21)

#### 3- Après appel à candidature, la liste suivante a été déposée :

| LISTE UNIQUE            |                         |
|-------------------------|-------------------------|
| TITULAIRES              | SUPLÉANTS               |
| Marie-France LAHAYE     | Sébastien PIGAL         |
| Benoit BEAUSSIER        | Didier SCHLAGDENHAUFFEN |
| Maryline GODIN MAILLARD | Didier MAROUZÉ          |
| Abdoul BAH              | Anaëlle HUTEAU          |
| Virginie AMBROISE       | Ferzada KULOVAC         |
| Aurélie Quéméner        | Gwenn FEUNTEUN          |

**4- Déroulement du scrutin :**

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité :

- De procéder au vote à main levée.

**DÉCISION**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De désigner les membres de la commission d'appel d'offres ainsi :

| COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) |                         |
|-----------------------------------|-------------------------|
| TITULAIRES                        | SUPPLÉANTS              |
| Marie-France LAHAYE               | Sébastien PIGAL         |
| Benoit BEAUSSIER                  | Didier SCHLAGDENHAUFFEN |
| Maryline GODIN MAILLARD           | Didier MAROUZÉ          |
| Abdoul BAH                        | Anaëlle HUTEAU          |
| Virginie AMBROISE                 | Ferzada KULOVAC         |
| Aurélie Quéméner                  | Gwenn FEUNTEUN          |

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus,

Le secrétaire de séance,

Didier SCHLAGDENHAUFFEN

Le Maire,

Paul LE MEUT



Envoyé en préfecture le 15/04/2026

Reçu en préfecture le 15/04/2026

Publié le

ID : 035-213503535-20260413-2026\_04\_13\_05-DE

